

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 613

présenté par  
M. Jolivet

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 14 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.